



2 octobre 2018

(18-6074)

Page: 1/6

Original: anglais

CANADA – MESURES CONCERNANT LE COMMERCE DES AÉRONEFS COMMERCIAUX

COMMUNICATION DU GROUPE SPÉCIAL

La communication ci-après, datée du 24 septembre 2018, a été reçue du Président du Groupe spécial, qui a demandé qu'elle soit distribuée à l'Organe de règlement des différends.

Le paragraphe 2 5) des procédures de travail du Groupe spécial dans le différend *Canada – Mesures concernant le commerce des aéronefs commerciaux* dispose ce qui suit:

Le Groupe spécial distribuera ses procédures de travail et son calendrier, ainsi que toutes modifications y relatives, aux Membres de l'OMC dans des documents de la série DS relatifs au présent différend.

Le 9 mars 2018, le Groupe spécial a établi un calendrier partiel pour les étapes procédurales pertinentes jusqu'à la remise de sa décision préliminaire sur la demande du Canada du 24 octobre 2017.

Le 16 avril 2018, le Groupe spécial a établi un calendrier partiel pour les étapes procédurales pertinentes jusqu'à la première réunion de fond avec les parties.

Le 20 avril 2018, suite à une demande conjointe des parties, le Groupe spécial a prorogé certains délais et a établi un calendrier partiel révisé.

Le 14 juin 2018, suite à la demande d'une partie, et compte tenu des observations de l'autre partie, le Groupe spécial a prorogé certains délais et a établi un calendrier partiel révisé.

Le 12 septembre 2018, suite à la demande d'une partie, et compte tenu des observations de l'autre partie, le Groupe spécial a prorogé certains délais et a établi un calendrier partiel révisé.

Compte tenu de ce qui précède, veuillez trouver ci-joint un document contenant les cinq calendriers partiels adoptés à ce jour par le Groupe spécial dans le présent différend.

Je vous saurais gré de bien vouloir distribuer le présent document à l'ORD.

CALENDRIER PARTIEL DES TRAVAUX DU GROUPE SPÉCIAL**Adopté le 9 mars 2018**

Groupe spécial établi le 29 septembre 2017

Composition du Groupe spécial arrêtée le 6 février 2018

Description	Dates	Heure
a. Réception des observations du Brésil sur la demande de décision préliminaire du Canada	5 mars 2018	17 heures
b. Réception des observations des tierces parties (Chine, États-Unis, Fédération de Russie, Japon, Singapour et Union européenne) sur la demande de décision préliminaire du Canada et les observations du Brésil y relatives	19 mars 2018	17 heures
c. Décision du Groupe spécial sur la demande de décision préliminaire	9 avril 2018	
d. Réception des premières communications écrites i. Brésil ii. Canada	À déterminer À déterminer	
e. Réception des communications écrites des tierces parties	À déterminer	
f. Première réunion de fond avec les parties Séance avec les tierces parties	À déterminer À déterminer	

CALENDRIER PARTIEL DES TRAVAUX DU GROUPE SPÉCIAL**Adopté le 16 avril 2018**

Description	Dates	Heure
a. Réception des observations du Brésil sur la demande de décision préliminaire du Canada	5 mars 2018	17 heures
b. Réception des observations des tierces parties (Chine, États-Unis, Fédération de Russie, Japon, Singapour et Union européenne) sur la demande de décision préliminaire du Canada et les observations du Brésil y relatives	12 mars 2018	17 heures
c. Décision du Groupe spécial sur la demande de décision préliminaire	9 avril 2018	
d. Décision du Groupe spécial sur la demande du Brésil au titre de l'article 13 du Mémoire d'accord	16 avril 2018	
e. Date limite pour la présentation par le Canada i) d'observations sur les questions proposées par le Brésil et ii) de questions à poser au Brésil	19 avril 2018	17 heures
f. Date limite pour la présentation par le Brésil d'observations sur les questions proposées par le Canada	24 avril 2018	17 heures
g. Communication par le Groupe spécial de questions au titre de l'article 13 au Canada et au Brésil	27 avril 2018	17 heures
h. Date limite pour les réponses des parties aux questions au titre de l'article 13	22 mai 2018	17 heures
i. Réception des premières communications écrites i. Brésil ii. Canada	19 juin 2018 21 août 2018	17 heures 17 heures
j. Réception des communications écrites des tierces parties	4 septembre 2018	17 heures
k. Première réunion de fond avec les parties Séance avec les tierces parties	13-15 novembre 2018 15 novembre 2018	10 heures à 17 heures 10 heures

CALENDRIER PARTIEL DES TRAVAUX DU GROUPE SPÉCIAL**Adopté le 20 avril 2018**

Description	Dates	Heure
a. Réception des observations du Brésil sur la demande de décision préliminaire du Canada	5 mars 2018	17 heures
b. Réception des observations des tierces parties (Chine, États-Unis, Fédération de Russie, Japon, Singapour et Union européenne) sur la demande de décision préliminaire du Canada et les observations du Brésil y relatives	19 mars 2018	17 heures
c. Décision du Groupe spécial sur la demande de décision préliminaire	9 avril 2018	
d. Décision du Groupe spécial sur la demande du Brésil au titre de l'article 13 du Mémoire d'accord	16 avril 2018	
e. Date limite pour la présentation par le Canada i) d'observations sur les questions proposées par le Brésil et ii) de questions à poser au Brésil	27 avril 2018	17 heures
f. Date limite pour la présentation par le Brésil d'observations sur les questions proposées par le Canada	7 mai 2018	17 heures
g. Communication par le Groupe spécial de questions au titre de l'article 13 au Canada et au Brésil	28 mai 2018	17 heures
h. Date limite pour les réponses du Canada et du Brésil aux questions au titre de l'article 13	26 juin 2018	17 heures
i. Réception des premières communications écrites i. Brésil ii. Canada	24 juillet 2018 24 septembre 2018	17 heures 17 heures
j. Réception des communications écrites des tierces parties	9 octobre 2018	17 heures
k. Première réunion de fond avec les parties Séance avec les tierces parties	5-6 décembre 2018 6 décembre 2018	10 heures à 17 heures 10 heures

CALENDRIER PARTIEL DES TRAVAUX DU GROUPE SPÉCIAL**Adopté le 14 juin 2018**

a. Date limite pour les réponses du Canada et du Brésil aux questions au titre de l'article 13	21 août 2018	17 heures
b. Réception des premières communications écrites		
i. Brésil	18 septembre 2018	17 heures
ii. Canada	20 novembre 2018	17 heures
c. Réception des communications écrites des tierces parties	4 décembre 2018	17 heures
d. Première réunion de fond avec les parties	6-7 février 2019	10 heures à 17 heures
Séance avec les tierces parties	7 février 2019	10 heures

CALENDRIER PARTIEL DES TRAVAUX DU GROUPE SPÉCIAL¹**Adopté le 12 septembre 2018**

Description	Dates	Heure
a. Réception des premières communications écrites i. Brésil ii. Canada	14 décembre 2018 6 mars 2019	17 heures 17 heures
b. Réception des communications écrites des tierces parties	20 mars 2019	17 heures
c. Première réunion de fond avec les parties Séance avec les tierces parties	15-16 mai 2019 16 mai 2019	10 heures à 17 heures 10 heures

¹ Le calendrier ci-dessus pourra être modifié compte tenu d'événements ultérieurs.